



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 14 AVRIL 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45
Présents : 24
Votants : 25 (dont 1 procuration)

N° 6

OBJET :

ASSAINISSEMENT

**ACCORDS CADRES
POUR LA REALISATION
DE SCHEMAS
DIRECTEURS DES
SYSTEMES
D'ASSAINISSEMENT**

MARCHE 19WC010

LOT N°4

AVENANT N°2

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **21 AVR. 2022**

Publiée ou notifiée le :

21 AVR. 2022

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté en session, sous la présidence de **M. Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ - P. SEROR – C. MAGNAUD - T. WIRTH – JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND – R. DEJEAN - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – P. BONNET, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mme Maryline MORGAND à M. Joseph KUCHNA.

Absents excusés :

Mmes et MM. C. BENOIT - J. TERRACOL - F. SZYPULA – E. BARGE - S. BAUD - O. ROYER - P. COLAS – F. GONZALES - T. LAPLACE – A. CORNE – B. BAYLAUCQ - JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - V. TRIBOULET - C. DUMONT - J. BLETTYERY - C. BOUARD - J. ALMAZAN – E. VOITELLIER

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 03 décembre 2020 donnant délégation au Bureau Communautaire pour « décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants »,

Vu la délibération n°2 du Bureau Communautaire 24 janvier 2019 approuvant la passation d'accords-cadres pour la réalisation de schémas directeurs des systèmes d'assainissement n°19WC010/01 à 19WC010/04 (4 lots), conclus avec la société SAFEGE pour les montants suivants :

- Lot n°1 : 242 242,00 € HT
- Lot n°2 : 32 150,00 € HT
- Lot n°3 : 37 155,00 € HT
- Lot n°4 : 379 954,69 € HT

Vu la délibération n° 8 du Bureau Communautaire du 24 octobre 2019 proposant de conclure les avenants n°1 aux marchés n°19WC01001 à 19WC01004, pour prendre en compte le linéaire des réseaux eaux pluviales non rétrocédés, gérés par les communes ou le département, afin de réaliser un zonage d'eaux pluviales cohérent avec les différents gestionnaires de la compétence « eaux pluviales urbaines »,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 5 avril 2022 pour la passation de l'avenant n°2 au marché n°19WC010/04 relatif au lot n°4,

Considérant d'une part, que le bilan du diagnostic du système d'assainissement de Saint-Germain-des-Fossés fait état d'un fort risque de non-conformité à court terme et, d'autre part, qu'il devient nécessaire de modéliser le fonctionnement hydraulique du réseau afin de prévoir un programme de travaux pertinent à différentes échelles de temps,

Propose au Bureau Communautaire :

- de conclure l'avenant n° 2 ci-annexé, au marché n° 19WC010/04, pour un montant de 7 050,00 € HT soit 8 460,00 € TTC, portant ainsi le montant du marché à 505 285,54 € HT,
- d'autoriser le Président ou la Conseillère Déléguée à la Commande Publique à signer tous documents relatifs à cet avenant.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté,
Le 14 avril 2022.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Réalisation de schémas directeurs de systèmes d'assainissement

MARCHE N° 19WC010 - Lot n° 4

AVENANT N° 2

A - Identification du maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération VICHY COMMUNAUTE

9 Place Charles de Gaulle
CS 92956
03209 Vichy cedex

mpa@vichy-communaute.fr
N° SIRET : 200 071 363 00044

Représenté par la Conseillère déléguée à la Commande Publique, Madame Elisabeth BARGE.

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SAFEGE

ZAC du Cheix
3, rue Enrico Fermi
63540 ROMAGNAT

N° SIRET : 542 021 829 00107

Représenté par le Directeur de l'Agence Régionale Auvergne, Monsieur Marc ANDRIEU.

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Réalisation de schémas directeurs de systèmes d'assainissement

Lot n°4 : Schéma directeur assainissement collectif et eaux pluviales (secteur ex-Vichy Val d'Allier hors bassin versant de Vichy-Rhue)

- Date de la notification du marché public: 4 février 2019
- Durée d'exécution du marché public : initialement 2 ans à compter de sa notification. Des ordres de service récapitulants les différents arrêts/reprises ont été établis en cours d'exécution des prestations.
- Montants affermés du marché public :
 - Montant tranche ferme lot 4 : 369 369,69 € HT
 - Montant tranche optionnelle lot 4 : 22 824,00 € HT
 - Montant de l'avenant n°1 : 110 698,00 € HT
 - Montant du marché suite à avenant 1 HT : 498 235,54 € HT
 - Montant TVA 20% : 99 647,11 € HT
 - Nouveau montant du marché TTC : 597 882,65 € HT

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le diagnostic réalisé à Saint-Germain-des-Fossés dans le cadre du présent marché a montré que le système d'assainissement ne répond plus aux obligations réglementaires du fait de l'existence d'un réseau encore majoritairement unitaire. Afin d'envisager les solutions les plus pertinentes à différentes échelles de temps, il est nécessaire de modéliser le fonctionnement du réseau.

Le bureau d'études Safege avait proposé cette prestation en option, l'objet du présent avenant est le déclenchement de l'option « modélisation du réseau de Saint-Germain-des-Fossés » pour un montant de 7 050,00 € HT soit 8 460,00 € TTC.

Montant de l'avenant n°2 :

7 050,00 € HT soit 8 460,00 € TTC, représentant une augmentation cumulée de 30,02%.

Nouveau montant du marché HT :	505 285,54 €
Montant TVA 20% :	101 057,11 €
Nouveau montant du marché TTC :	606 342,65 €

Toutes les autres clauses et conditions du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du maître d'ouvrage

A, le

Signature

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 6 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2022 -

Objet de l'acte : ASSAINISSEMENT - ACCORDS CADRES POUR LA REALISATION DE SCHEMAS DIRECTEURS DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT - MARCHE 19WC010 - LOT N° 4 - AVENANT N° 2

.....

Date de décision: 14/04/2022

Date de réception de l'accusé 21/04/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 14AVRI2022_6

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220414-14AVRI2022_6-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 6.pdf (99_DE-003-200071363-20220414-14AVRI2022_6-DE-1-1_1.pdf)